N°1501

du 17 DECEMBRE 2021

Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

IMPACT RÉEL DE L'ÉTAT D'URGENCE SUR L'ÉCONOMIE

P.4

Le verdict du Conseil national du patronat

FILIÈRE KARITÉ

P.3

Les 4 pays bénéficiaires du Programme régional "*PRADCIFK*" à mi-parcours, dont le Togo, seront évalués en 2022

CONSOMMATION

P.7

Quand cherté fait bon ménage avec malbouffe

ÉTAT DES VACCINATIONS

P.3

Le Togo lance son application "PassCovidTG", sans connexion Internet

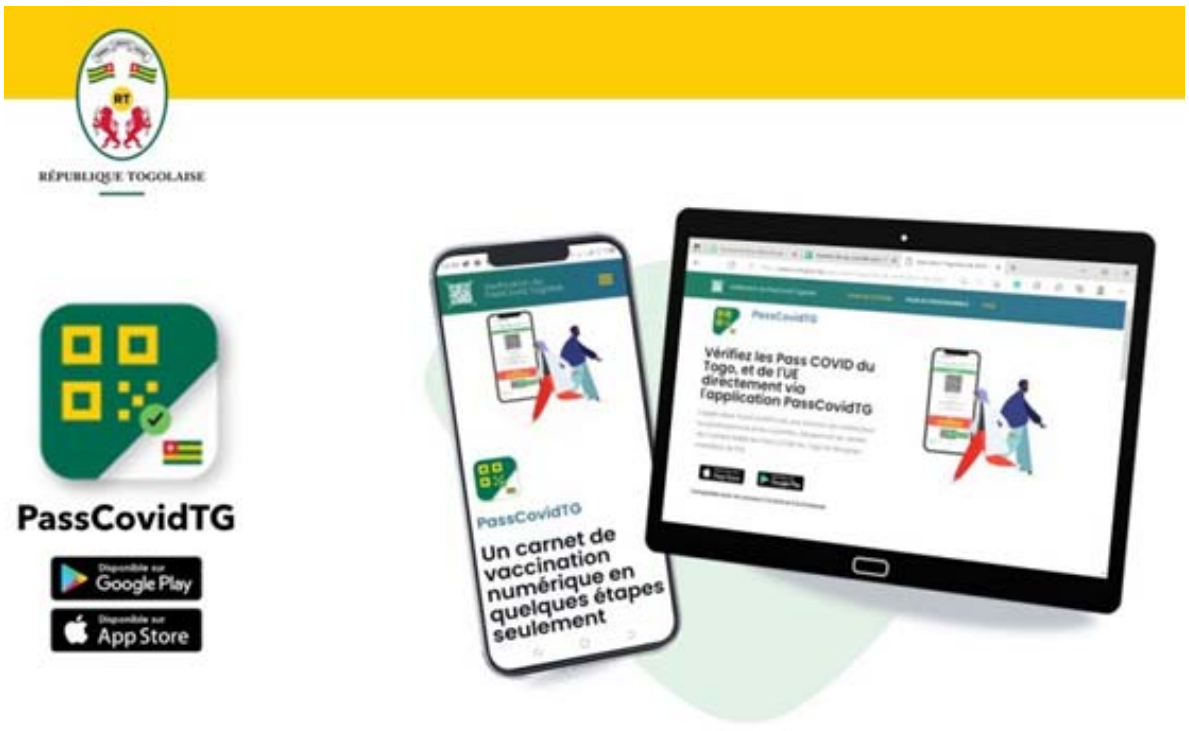

Le gouvernement togolais lance l'application mobile PassCovidTG qui permet aux utilisateurs d'avoir leur certificat de vaccination COVID-19, preuve de guérison ainsi que leur test PCR à portée de main. En même temps, elle permet aux contrôleurs, professionnels ou autorités, de vérifier la validité de ces documents. Ainsi, elle facilite et améliore la vérification des pass sanitaires au quotidien. Aucune connexion internet n'est nécessaire pour utiliser l'application PassCovidTG, précise le ministère de l'Economie numérique et de la transformation digitale.

Toute personne en possession d'un certificat de vaccination COVID-19, preuve de guérison ou test PCR délivré par le Togo peut scanner le code QR de leur document papier ou PDF et ensuite le stocker dans l'application afin de le montrer à tout moment aux contrôleurs. Pour les professionnels et autorités, l'application PassCovidTG permet de scanner ce code QR pour s'assurer immédiatement et de manière fiable que le Pass présenté est valide…

DÉSENCLAVEMENT

P.3

Trois ponts à reconstruire sur la Nationale 1

Prix: Togo, Bénin, Burkina: **250CFA** Zone CFA: **300 F** Europe et autres pays: **1 euro --- Abonnement:** Contacter **22 61 35 29** / **90 05 94 28**

Musique

La rumba congolaise inscrite au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

L'information a été donnée le 15 décembre dernier de l'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de la rumba de la RDC et de la République du Congo.

La rumba congolaise est un genre musical et une danse populaire dans les zones urbaines de la République démocratique du Congo et la République du Congo. Généralement exécutée par un couple composé d'un homme et d'une femme, il s'agit d'une forme d'expression multiculturelle originaire d'une ancienne danse appelée nkumba (" taille " en kikongo). La rumba est utilisée lors de célébrations et de jours de deuil, à la fois dans les espaces publics, privés et religieux. Elle est accompagnée par des orchestres, des chœurs, des danseurs et des musiciens solistes, qu'ils soient professionnels et amateurs. Les femmes ont joué un rôle prépondérant dans l'élaboration de style romantique et religieux. La tradition de la rumba congolaise est transmise aux jeunes générations via les clubs de quartier, les écoles de formation officielle et les organisations communautaires. Par exemple, les musiciens de rumba assurent le maintien des clubs et la formation des artistes apprentis pour la perpétuation de la pratique et la fabrication des instruments. La rumba joue également un rôle économique important, car la formation d'orchestres permet le développement d'une forme

d'entrepreneuriat culturel visant à réduire la pauvreté. Elle est considérée comme une partie essentielle et représentative de l'identité du peuple congolais et de ses populations de la diaspora. Elle permet également la transmission de valeurs sociales et culturelles de la région, mais aussi la promotion d'une cohésion sociale, intergénérationnelle et solidaire.

Cinéma

"*Danse avec les stars*" : Monica Bellucci fait sensation dans la version italienne

La comédienne italienne a livré un tango sensuel dans "Ballando con le Stelle", la version italienne de "Danse avec les Stars". Tout en s'offrant, au passage, une petite polémique...

Elle n'a rien perdu de son magnétisme. Monica Bellucci a fait une apparition remarquée dans "Ballando con le stelle", la version italienne de "Danse avec les stars", diffusée sur la chaîne Rai1. La comédienne italienne âgée de 57 ans s'est illustrée sur un tango en compagnie du danseur italien Simone Di Pasquale. Moulée dans une combinaison noire, elle a enchaîné les pirouettes et les levés de jambes sur une musique rock.

Si les fans de la maman de Deva et Léonie ont apprécié sa prestation, l'actrice s'est fait malgré tout épingler par certains internautes qui ont regretté que la star ait enregistré sa prestation dans l'après-midi. Bien que la production ait tenté de faire croire qu'elle était en direct dans l'émission, la vérité a fini par éclater.

Certains fans du programme ont également déploré que Monica Bellucci ne soit venue sur le plateau que pour faire la promotion de son

prochain film, La Befana Vien di Notte 2, qui sort le 30 décembre au cinéma, sans même donner une interview à la fin de sa prestation.

Cuisine

Amazon : condamnation de 1,28 milliard • pour "*domination absolue*"

Le ceebu jën, art culinaire du Sénégal, au patrimoine immatériel de l'humanité de l'Unesco

Un nouveau plat culinaire fait son entrée au patrimoine immatériel de l'Unesco ce 14 décembre. Il s'agit du ceebu jën, un plat typique du Sénégal.

Après le couscous du Maghreb, c'est au tour du ceebu jën, prononcé thiébou diène, d'intégrer la liste du patrimoine immatériel de l'Unesco. Il

rejoint ainsi la pizza napolitaine, le kimchi ou la bière belge et de nombreuses autres spécialités culinaires sur cette liste.

Législation

Droits voisins en France : Google propose plusieurs engagements

Les éditeurs et agences de presse sont invités à faire part de leurs observations à l'Autorité de la concurrence jusqu'au 31 janvier 2022 au sujet des propositions du géant américain, applicables pour une durée de cinq ans.

L'Autorité de la concurrence avait estimé, en juillet, que Google n'avait pas respecté l'injonction de négocier de bonne foi avec les éditeurs, la condamnant à " la plus forte amende " jamais infligée par le " *gendarme* " français.

L'Autorité de la concurrence avait estimé, en juillet, que Google n'avait pas respecté l'injonction de négocier de bonne foi avec les éditeurs, la condamnant à " la plus forte amende " jamais infligée par le " *gendarme* " français.

Après les sanctions, les négociations. L'Autorité de la concurrence avait estimé, en juillet, que Google n'avait pas respecté l'injonction de négocier de bonne foi avec les éditeurs sur l'application des droits voisins, condamnant le géant américain à une amende de 500 millions d'euros, " *la plus forte amende* " jamais infligée par le " *gendarme* " français. En septembre, Google a fait appel.

L'Autorité de la concurrence a annoncé, mercredi 15 décembre, qu'elle va soumettre à une consultation publique auprès des acteurs concernés les engagements proposés par Google pour résoudre les préoccupations de concurrence identifiées dans le dossier des droits voisins.

Les éditeurs ont jusqu'au 31 janvier 2022 pour donner leur avis sur ces engagements. En fonction des résultats de la consultation, l'Autorité de la concurrence pourra décider, ou non, de clore la procédure sur le fond engagée par les éditeurs de presse contre le géant américain.

La notion de droits voisins du droit d'auteur permet aux journaux, magazines ou agences de presse de se faire rémunérer lorsque leurs contenus sont réutilisés sur Internet. S'agissant de Google, elle s'applique aux extraits de presse qui apparaissent dans les pages de résultats du moteur de recherche.

Cette rémunération a été instituée pour les plates-formes en ligne par l'article 15 de la directive européenne sur le droit d'auteur, adoptée en mars 2019 par le Parlement européen après plus de deux ans de débats acharnés.

Le géant américain s'engage également à communiquer aux éditeurs de presse et agences de presse les informations techniques " *permettant une évaluation transparente de la rémunération proposée par Google* ".

Nécrologie

Suicide de l'actrice espagnole Verónica Forqué, la "*Kika*" de Pedro Almodovar

L'actrice de 66 ans a été retrouvée morte ce lundi à son domicile à Madrid. Elle avait notamment incarné le célèbre personnage de Kika dans le film éponyme de Pedro Almodovar.

Elle a été l'une des actrices fétiches d'Almodovar et l'une des plus populaires du cinéma espagnol des années 1980 et 1990. Veronica Forqué, qui avait incarné le célèbre personnage de "*Kika*" dans le film éponyme du metteur en scène espagnol, s'est donné la mort. Son corps a été retrouvé lundi à son domicile à Madrid, a-t-on appris de source policière.

L'actrice de 66 ans, aussi connue pour ses rôles dans Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça et Matador de Almodovar, "s'est suicidée chez elle à Madrid", a expliqué cette source sans fournir davantage de détails.

"*Adieu Veronica Forqué. J'ai travaillé il y a quelques années avec elle et j'ai le souvenir d'une femme douce, spirituelle et d'une très bonne partenaire de jeu. R.I.P*", a tweeté l'acteur Antonio Banderas peu après l'annonce de son décès.

Née à Madrid en 1955, elle est la fille du réalisateur José Maria Forqué et de l'écrivaine Carmen Vazquez-Vigo. Faisant ses débuts au cinéma sous la direction de son père au début des années 1970, elle a vu sa carrière couronnée de quatre prix Goya, meilleure actrice (1988 et 1994 pour Kika) et meilleur second rôle féminin (1987 et 1988). Elle a également joué au théâtre et à la télévision.

AZIMUTS INFOS

La cause des thromboses liées au vaccin AstraZeneca et Johnson&Johnson enfin identifiée ?

Depuis que les thromboses atypiques sont considérées comme un effet secondaire des vaccins d'AstraZeneca et Johnson & Johnson, le mécanisme conduisant à leur formation n'était pas encore élucidé. Les scientifiques de l'université de l'Arizona pensent avoir trouvé l'une des clés du mécanisme.

L'étreinte entre PF4 et l'adénovirus

Une équipe de recherche de l'université de l'Arizona a peut-être décrypté une partie de ce mécanisme. En analysant la structure de l'adénovirus contenu dans le vaccin d'AstraZeneca à un niveau de détail très fin, de l'ordre de l'angström. La capside de l'adénovirus, qui sert de véhicule au matériel génétique du SARS-CoV-2, peut se lier physiquement au facteur plaquettaire 4 (PF4), une protéine sanguine présente dans les caillots caractéristiques du VITT.

Plus précisément, le PF4 peut se fixer sur des zones chargées négativement à la surface de l'adénovirus, appelées hexons. Le PF4 étant chargé positivement, le vecteur agit comme un aimant. Cette interaction est considérée comme anormale par le système immunitaire. Des anticorps s'y fixent dans le but de la neutraliser, entraînant ainsi une cascade de réactions qui se termine par la formation d'un caillot et une thrombose.

Modifier l'adénovirus dans les vaccins

" *Avec une meilleure compréhension du mécanisme par lequel PF4 et les adénovirus interagissent, il y a une opportunité d'améliorer la coquille du vaccin, la capside, pour prévenir l'interaction avec PF4. Modifier ChAdOx1 pour réduire la charge négative peut réduire les risques de causer des thrombocytopénies thrombotiques* ", explique Alexander Baker, premier auteur de l'étude.

En effet, dans cette approche mécanistique, c'est l'interaction avec certaines zones très électronégatives de l'adénovirus qui serait l'une des causes du VITT. En modifiant les acides aminés auxquels PF4 se fixent, le risque qu'un caillot sanguin se forme in fine est réduit.

Vaccin AstraZeneca : les thromboses considérées comme un effet secondaire rare

Après avoir analysé plusieurs cas de thromboses après l'injection du vaccin Vaxzeria, l'Agence européenne du médicament considère que ces symptômes graves sont une conséquence rare de la vaccination avec la formule mise au point par AstraZeneca.

Un jour après la déclaration de Marco Cavaleri, responsable de la stratégie vaccinale à l'Agence européenne du médicament (EMA), le comité de sécurité de l'institution sanitaire a publié ses conclusions officielles. Selon ces dernières, les caillots sanguins, accompagnés d'un déficit en plaquettes, doivent être considérés comme un effet secondaire rare du vaccin d'AstraZeneca, Vaxzeria. Cette décision se base sur l'étude de 62 cas de thrombose des sinus veineux cérébraux et 24 cas de thrombose veineuse splanchnique (circulation sanguine de l'abdomen), dont 18 se sont avérés mortels, signalés au 21 mars. Depuis, le nombre de cas a augmenté : 169 cas de thrombose cérébrale et 53 cas de thrombose de l'abdomen ont été rapportés à l'EudraVigilance, qui compile les effets secondaires pour les médicaments autorisés en Europe. Au 4 avril 2021, 34 millions de personnes ont été vaccinées avec Vaxveria dans les 27 pays de l'Union européenne.

Pour le moment, il n'y a aucun facteur de risque connu aux thromboses, néanmoins les femmes de moins de 60 ans sont les plus touchées par le phénomène. Ainsi, l'EMA recommande aux professionnels de santé et aux vaccinés d'être conscients que ce risque, bien que très faible, existe dans les deux semaines suivant l'injection. Si des essoufflements, des douleurs thoraciques et abdominales, des gonflements des jambes, des symptômes neurologiques comme des céphalées persistantes ou des troubles de la vision et des petits points rouges autour du site d'injection se manifestent, il faut consulter un médecin. L'EMA réaffirme que la balance bénéfice-risque du vaccin Vaxzeria est toujours en faveur des bénéfices.

L'UNION

Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

ÉTAT DES VACCINATIONS

Le Togo lance son application "PassCovidTG", sans connexion Internet

Jean AFOLABI

Le gouvernement togolais lance l'application mobile PassCovidTG qui permet aux utilisateurs d'avoir leur certificat de vaccination COVID-19, preuve de guérison ainsi que leur test PCR à portée de main. En même temps, elle permet aux contrôleurs, professionnels ou autorités, de vérifier la validité de ces documents. Ainsi, elle facilite et améliore la vérification des pass sanitaires au quotidien. Aucune connexion internet n'est nécessaire pour utiliser l'application PassCovidTG, précise le ministère de l'Economie numérique et de la transformation digitale.

Toute personne en possession d'un certificat de vaccination COVID-19, preuve de guérison ou test PCR délivré par le Togo peut scanner le code QR de leur document papier ou PDF et ensuite le stocker dans l'application afin de le montrer à tout moment aux contrôleurs. Pour les professionnels et autorités, l'application PassCovidTG permet de scanner ce code QR pour s'assurer immédiatement et de manière fiable que le Pass présenté est valide. En cas de voyage, relève-t-on, l'application peut être utilisée pour vérifier à l'avance la validité du Pass dans le pays de destination. Par exemple, le certificat de vaccination COVID-19 du Togo est reconnu et valable dans les 27 pays de l'Union européenne.

L'application PassCovidTG permet de lire les informations avec un niveau de détail minimum et ne divulgue pas davantage d'informations sanitaires. Lors d'un contrôle, l'application affiche le statut du Pass (valide ou invalide) et aussi le nom et la date de naissance du détenteur, pour permettre au contrôleur de vérifier que les informations sont conformes avec celles qui figurent sur la pièce d'identité du propriétaire

du Pass. L'application PassCovidTG respecte les bonnes pratiques de confidentialité et de sécurité des données, conformément aux dispositions de la loi N°2019-014 du 29 octobre 2019 relative à la protection des données personnelles en République togolaise. Comme toutes les données personnelles des utilisateurs sont gérées localement sur le smartphone, les informations enregistrées sont supprimées dès que l'application est désinstallée, rassure le gouvernement.

Les citoyens, les professionnels ainsi que les voyageurs à destination ou en partance de Lomé, qui ont un smartphone, sont ainsi invités par l'autorité publique sanitaire «*à installer l'application PassCovidTG et à l'utiliser pour faire bloc à l'expansion de la pandémie*».

L'application PassCovidTG peut être téléchargée gratuitement sur Apple App Store pour iOS et Google Play Store pour Android. Pour plus d'informations sur l'utilisation de l'application, visitez https://passcovid.gouv.tg .

Source : presse@numerique.gouv.tg

DÉSENCLAVEMENT

Trois ponts à reconstruire sur la Nationale 1

Late Pater

Un pont à Anié, à environ 200 km de Lomé, un autre à Kara (410 km) et un troisième dans l'Oti sont à reconstruire sur la route nationale N°1, la dorsale du pays qui joint Lomé à Cinkassé. Ainsi en a décidé le ministère des Travaux publics, qui dispose des fonds sur le Budget de l'Etat, exercices 2022-2024 afin de financer la matrice d'actions prioritaires du gouvernement en matière d'infrastructures routières. La Direction générale des Travaux publics (DGTP), agissant pour le compte de son ministère, sollicite des offres fermées de la part de candidats concernés et répondant aux qualifications requises pour la réalisation du Projet de construction de trois (03) ponts sur la RN1 (Anié, Kara et Oti).

Pour Anié, les travaux sont prévus pour 18 mois, afin de ressortir un ouvrage de 80 mètres, avec une voie d'accès de 800 mètres. En 24 mois, celui de Kara est attendu sur 180 mètres en précontrainte, avec une voie d'accès de

900 mètres. Afin, le pont de l'Oti, à l'extrême-nord, doit atteindre 180 mètres également en précontrainte sur fondation profonde avec une voie d'accès de 800 mètres. Les marchés doivent être attribués au cours du premier trimestre 2022.

Avec la mise en service de ces trois ouvrages, ce sont les activités des populations locales qui s'en trouveraient mieux impactées, de même que les activités socioéconomiques dans la région et sur la National N°1.

Il faut rappeler qu'au bout de deux ans de travaux, deux autres ponts avaient été mis en service par le chef de l'Etat, fin novembre 2019, sur la route nationale n°17 reliant Sokodé à Mango, en passant par les préfectures de Bassar et de Dankpen, l'un sur la rivière Kara (120 mètres) et l'autre sur la rivière Koumongou (160 mètres), un canton de l'Oti sud, dans les profondeurs du pays. Ce qui témoigne de l'engagement de l'Exécutif togolais à doter le pays des infrastructures socio-économique essentiels pour son développement. L'objectif était de relier les régions Centrale, de la Kara et des Savanes. Et de désenclaver les localités rurales.

FILIERE KARITE

Les 4 pays bénéficiaires du Programme régional «*PRADCIFK*» à mi-parcours, dont le Togo, seront évalués en 2022

Jean AFOLABI

L'Alliance Globale du Karité (AGK), en partenariat avec le Cadre Intégré Renforcé (CIR), a lancé un programme régional de 3,6 millions de dollars, soit plus de 2 milliards de francs Cfa, pour soutenir le développement commercial inclusif de la chaîne de valeur du karité dénommé «PRADCIFK» dans quatre pays d'Afrique de l'ouest : Bénin, Burkina Faso, Mali et Togo. Ce projet s'inscrit dans un contexte d'expansion de l'industrie du karité – les exportations ayant augmenté de 600% en 20 ans – et la nécessité de diversification des économies du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Togo. L'initiative vise à faciliter l'exportation des amandes et des produits à valeur ajoutée du karité du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Togo. Elle entend stimuler une croissance favorable aux pauvres en augmentant la demande de produits à valeur ajoutée du karité, en aidant les petites entreprises à accéder aux marchés internationaux, et en améliorant les revenus liés au commerce pour les femmes qui collectent et transforment les produits du karité. L'approche de mise en œuvre de ce projet consiste, d'une part, à améliorer la production à la base à travers des partenariats public-privés, et, d'autre part, à favoriser l'accès des PME au commerce international à travers des renforcements de capacités et une participation à des foires commerciales.

Les objectifs clés attendus sont : augmenter le commerce du karité de 28 880 tonnes par an ; fournir une infrastructure de production et renforcer les capacités de 30 660 femmes collectrices et transformatrices de karité dans les quatre pays ; soutenir la préparation à l'exportation de 2 180 PME ; améliorer l'engagement commercial entre l'Afrique et l'Asie par le biais de plateformes de marché en ligne, de conférences, de salons professionnels ainsi que d'initiatives politiques.

Le PRADCIFK a été lancé en janvier 2020, pour une durée de 3 ans. Arrivé à mi-parcours en juin 2021, une évaluation du programme s'impose conformément aux conditions présentées dans la lettre d'attribution du programme. Le 7 janvier 2022, l'identité de l'évaluateur (cabinet ou équipe d'experts) sera dévoilée. La mission durera en moyenne 4 mois et devra respecter le plan d'exécution suivant : webinaire de cadrage avec les évaluateurs retenus, le 7 janvier 2022 ; rapport de lancement, le 12 janvier ; exécution de l'évaluation, 17 janvier 2022 à avril 2022 ; rapport provisoire, le 1er avril ; validation et correction du projet de rapport d'évaluation, le 11 avril ; et rapport d'évaluation final, le 25 avril 2022.

L'évaluation du PRADCIFK permettra d'examiner les résultats déjà obtenus afin de construire des acquis et de mieux orienter les décisions pour d'éventuelle correction à apporter au reste du programme. Le cabinet ou l'équipe d'expert aura pour mission d'évaluer le PRADCIFK du point de vue de sa pertinence, de son impact et des performances réalisées dans sa mise en œuvre. Spécifiquement, il s'agira d'apprécier le programme vis-à-vis des priorités des pays concernés en matière de commerce et de développement ; d'analyser les résultats et la pertinence des activités réalisées au regard des objectifs du programme ; d'analyser l'impact du Covid-19 sur la mise en œuvre du programme ; d'évaluer l'impact du programme en termes d'amélioration de l'environnement du commerce des produits du karité issu des trois chaînes de valeurs ciblées (amande, beurre, produits cosmétiques dont le savon) ; d'évaluer l'impact des réalisations du programme sur le genre, l'environnement et la réduction de la pauvreté.

Prix de l'Excellence 2021 au ministère des Affaires étrangères

Le ministre Dussey prime trois de ses collègues

Lomé, le 14 décembre 2021 – Ibrahim Amadou, Madame Afi Délali Atoko et Joseph Awoussou, respectivement chargé d'études à la direction de la coopération internationale *(DCI)*, secrétaire à la direction des affaires administratives et financières *(DAAF) et* agent d'entretien, tous en fonction au ministère des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur, ont été déclarés, le 14 décembre dernier, les trois meilleurs du personnel de ce département, et lauréats du Prix de l'excellence 2021.

Le Prix de l'excellence, cette initiative lancée en 2014 par le ministre Robert Dussey des Affaires étrangères, vise à célébrer le mérite en décernant des distinctions aux agents du ministère qui, durant l'année, ont fait preuve d'abnégation et d'engagement dans l'exercice de leur travail. Il s'agit d'encourager chacun à donner le meilleur de lui-même pour le rayonnement de la diplomatie togolaise dans le monde, soutient-on à ce ministère.

Le processus d'évaluation ayant conduit à la désignation des lauréats de cette 7e édition intègre deux volets principaux : une «évaluation par les pairs» qui révèle l'appréciation de l'agent par ses collègues : les membres du personnel désignent par vote, sur une liste d'agents nominés par les directeurs, celui ou celle qu'ils estiment pouvant mériter le prix de l'excellence. Cette phase compte pour 25% pour les chargés d'études (Prix de l'excellence), 50% pour les secrétaires (Prix de la meilleure secrétaire) et 100% pour le Prix du personnel (chauffeurs, agents d'entretien et autres), d'une part ; et une évaluation des aptitudes et compétences professionnelles par un jury neutre et indépendant mis à disposition du ministère par l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE), d'autre part. L'évaluation par le jury représente 75% pour les chargés d'études et 50% pour les secrétaires. Il n'y a pas d'audition pour la catégorie des chauffeurs et agents d'entretien.

A l'issue de ce processus, les lauréats du Prix de l'excellence 2021sont : Prix de l'Excellence, Monsieur AMADOU Ibrahim,

chargé d'études à la direction de la coopération internationale *(DCI). Il remporte une enveloppe financière*, une bourse d'études et un lot d'équipements, notamment un réfrigérateur. Prix de la meilleure Secrétaire, Madame ATOKO Afi Délali, secrétaire à la direction des affaires administratives et financières *(DAAF)*. Prix du Personnel, Monsieur AWOUSSOU Joseph, agent d'entretien.

Pour rappel, le Prix de l'excellence a été obtenu par Bassirou Tchassanti en 2014, Abdel-Kader Yasmin Tchalare (2015), Abdel Kahar Souley (2016), Manafi Bode (2017), Gbandi Fare (2018) et Sokémawu Nouwodou (2019).

IMPACT REEL DE L'ETAT D'URGENCE SUR L'ECONOMIE

Le verdict du Conseil national du patronat

Jean AFOLABI

En dépit de la création du Fonds national de solidarité et de relance économique doté de 400 milliards de francs Cfa et autres mesures prises par l'Exécutif, le secteur privé togolais continue de se plaindre des effets du Covid-19. L'impact de la crise sanitaire est majeur ; l'accès au financement est devenu plus difficile ; seulement 43% des entreprises éligibles ont bénéficié des mesures du gouvernement ; les mesures de la BCEAO en ont touché seulement 26%, etc. C'est dans cet environnement que, un an après l'enquête sur les difficultés créées par le Covid-19 réalisée en avril 2020, le Conseil national du patronat (CNP) a lancé, du 17 mai au 18 juin 2021, l'étude sur l'impact économique et financier de l'état d'urgence sanitaire sur les activités des entreprises formelles du secteur privé, avec l'appui du Bureau des Activités pour les Employeurs de l'Organisation Internationale du Travail. Lequel état d'urgence est encore prorogé d'un an depuis septembre 2021. Il s'agit, pour le Patronat, de *«faire l'état de la situation économique et financière actuelle des entreprises du secteur privé suite à l'état d'urgence en vigueur depuis un an; recueillir la perception des acteurs économiques, notamment les chefs d'entreprises et leurs organisations sectorielles sur les impacts réels de l'état d'urgence et des autres décisions gouvernementales sur leurs activités économiques ; connaitre les secteurs d'activités les plus durement touchés, l'état actuel des activités des entreprises et les problèmes les plus urgents qu'elles doivent affronter, afin de développer un argumentaire de plaidoyer pour un accompagnement approprié des entreprises dans la relance de leurs activités suite à cette période de crise»*.

Les résultats de l'étude sont publiés ce 13 décembre 2021. 222 entreprises (industrie manufacturière, activités de soins de santé, finances et assurance, arts, spectacles et loisirs, autres activités de services, commerce, BTP, éducation, hébergement et restauration, information et communication, transport et entreposage) ont rempli le questionnaire, permettant de collecter leurs perceptions sur les effets de la crise, les goulots d'étranglement relatifs aux réformes mises en œuvre et surtout les conditions d'une relance efficace des activités. L'échantillon comprend de très petites entreprises (33,78%, soit des entreprises ayant entre 1 et 5 employés), de petites entreprises (51,35%, soit des entreprises ayant entre 6 et 30 employés), de moyennes entreprises (4,50%, soit des firmes ayant entre 31 et 50 employés) et de grandes entreprises (10,36%, avec plus de 50 employés).

Une unité de production

Le réel impact, chiffré. D'après les interviewés, globalement, l'état d'urgence a impacté négativement *la production et les ventes* des entreprises au premier semestre de 2020 comparé à celui de 2019. 42% des entreprises ont enregistré une réduction du volume de leur production dont 9% des entreprises enregistrent une réduction comprise entre 0 et 25%; 10% enregistrent une réduction comprise entre 25 et 50% ; 11% enregistrent une réduction comprise entre 50 et 75% ; 12% enregistrent une réduction comprise entre 75 et 100% ; et 3% enregistrent une réduction de plus de 100%. Par ailleurs, 8% des entreprises ont connu une augmentation du volume de leur production. Au niveau des ventes, 76% des entreprises ont enregistré une réduction de leur vente dont 13% d'entre elles ont enregistré une réduction comprise entre 0 et 25% ; 23% ont enregistré une réduction entre 25 et 50% ; 23% ont enregistré une réduction entre 50 et 75% ; 27% ont enregistré une réduction comprise entre 75 et 100% ; et 22% ont enregistré une réduction de plus de 100%. En outre, 10% des entreprises ont connu une augmentation de leur vente. Ces baisses sont notées dans les services hôteliers et la restauration, dans le commerce et les services de transport. D'où des fermetures d'établissements, la mise au chômage technique ou le licenciement des employés ainsi que l'augmentation des dettes fiscales. Plusieurs établissements dans le *commerce* ont procédé à une réduction du temps de travail à 2 semaines par mois pour leurs employés. Avec la légère reprise, ce temps de travail est passé à 3 semaines sans atteindre le plein emploi. 26,53% des entreprises commerciales ont connu une baisse de leurs ventes allant de 50% à 75%. Dans le secteur des *transports*, surtout les gestionnaires d'autocars, les opérateurs économiques ont dû interrompre les activités pendant 3 mois, puis ont procédé à une reprise graduelle. Il est passé à 50%, 80% pour atteindre une reprise totale à présent. Plusieurs entreprises opérant dans ce secteur n'ont pas procédé à la réduction de leur personnel et ont bénéficié d'appuis financiers symboliques de la part de l'Etat destinés à les encourager. 10,2% et 10% des entreprises de transport ont connu une baisse de leurs ventes respectivement allant de 50% à 75% et de 75% à 100%. La plupart des *activités financières et d'assurance* ont connu une réduction de ventes comprise entre 0% et 25%. Pour les autres entreprises de *services*, 32,14% ont déclaré avoir subi une réduction de leurs ventes entre 0% et 25%. Quant aux entreprises exerçant divers travaux de *construction*, 14,29% ont connu une réduction de leurs ventes entre 50% et 75%. On note également une réduction des ventes allant de 0% à 25% pour 21,43% des entreprises de la branche *transformation*.

Les entreprises les plus âgées sont faiblement impactées. Par contre, les jeunes entreprises sont les plus touchées par la pandémie au premier semestre de 2020 comparé à celui de 2019. 41,67% des entreprises dont l'âge est compris entre 1 et 5 ans ont connu une baisse de leurs ventes entre 75 et 100%. Celles âgées de plus 15 ans (38%) ont déclaré avoir connu une baisse de leurs ventes allant de 25 à 50%.

On conclut que l'effet de la pandémie sur les activités de production des entreprises s'est aggravé au fil du temps. Alors que l'impact de l'état d'urgence sur les *investissements* des entreprises montre que 50% de ces dernières n'ont pas réalisé leurs investissements prévus ; 26% ont réalisé partiellement leurs investissements ; 17% n'ont prévu aucun investissement pour 2020. Seulement 7% des entreprises sont arrivées à réaliser la totalité de leurs investissements prévus pour 2020. La plupart des entreprises (93%) qui ont partiellement ou pas du tout réalisé les investissements ont affirmé que cette situation est due à l'état d'urgence.

Il y a aussi le ralentissement des *opérations de dépôts et de crédit*. La plupart des entreprises formelles au Togo (84%) n'ont pas sollicité de crédit pendant l'état d'urgence. Comparativement à la période avant la pandémie, 71% des entreprises qualifient l'accès au crédit plus difficile alors que seulement 12% des entreprises trouvent l'accès au crédit dans cette période de crise sanitaire plus facile. Les raisons de la non sollicitation du crédit par les entreprises pendant l'état d'urgence sont multiples. Plus de 50% des entreprises ont déclaré n'avoir pas besoin de crédit pendant l'état d'urgence et 42% des entreprises ont affirmé que leur réticence est due à la peur de la crise sanitaire. Par ailleurs, 20% des entreprises n'ont pas sollicité du crédit pendant l'état d'urgence à cause des mauvaises perspectives et enfin 19% des entreprises trouvent l'accès au crédit difficile.

Sur *l'emploi et les salaires* : suite à l'état d'urgence sanitaire décrété par l'Etat, 50% des entreprises déclarent avoir compressé leur personnel ; 46% déclarent avoir maintenu l'effectif de leur personnel ; 3% estiment avoir augmenté l'effectif de leur personnel malgré les mesures restrictives de l'état d'urgence.

Au vu de ceci, le secteur privé attend fortement les réformes suivantes : la création d'un dispositif de prêts exceptionnels pour les petites entreprises, soutenue par 59% des entreprises ; l'obtention d'un prêt de trésorerie garanti par l'Etat est très importante pour la relance, par 53% des entreprises ; le report des échéances fiscales et sociales ; la mise en place d'un régime d'assurance chômage pour les entrepreneurs (44 %) ; la mise en place d'un mécanisme de soutien aux entreprises exportatrices (43 %).

Les recommandations pour une relance effective et durable. *A court terme (en moins de 3 ans)*, un mécanisme appelé «Fonds pour le financement de la relance des PME/PMI togolaises» doit être mis en place par l'Etat au profit des PME/PMI impactées du fait de la crise du Covid-19 et ayant un chiffre d'affaires annuel compris entre 5 et 100 millions de francs Cfa. Il est proposé de doter ce Fonds de 50 milliards de francs Cfa au minimum. Le Patronat a proposé des conditions pour y accéder. Il s'agira d'un guichet garanti à hauteur de 30 milliards FCFA de l'État. Une gestion tripartite (Etat – Patronat – Banques) de ce Fonds est recommandée. Les modalités suivantes sont aussi proposées : un taux de sortie de 3,5% par an ; une maturité comprise entre 3 ans et 6 ans ; un différé de paiement pouvant aller jusqu'à 12 mois pour prendre en compte la durée de la crise suivie d'une période de reprise. En plus, l'État peut mettre en place un Fonds d'appui aux PME de 20 milliards de FCFA pour la relance de l'activité économique nationale. La gestion devra être également tripartite. L'objectif principal ici est de contribuer au maintien de l'outil de production et de l'emploi dans les PME lourdement impactées, à travers des soutiens financiers. Les interventions du Fonds peuvent se faire à partir de trois guichets, tenant compte des trois catégories des PME et des conditions à remplir.

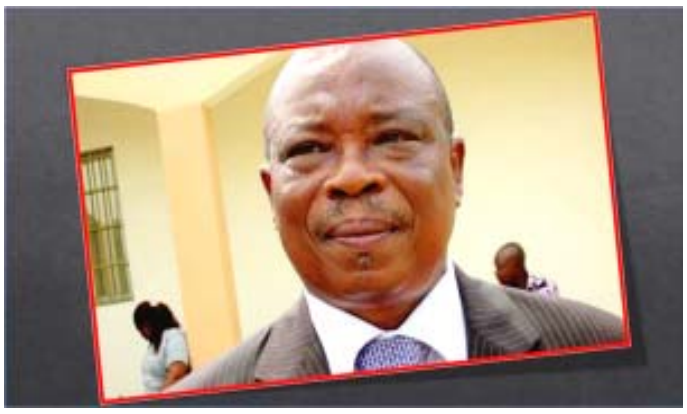

Laurent Tamégnon, président du Patronat

A moyen terme (entre 3 et 5 ans), l'État devra maintenir sa garantie auprès des banques en faveur des PME, pour rendre le risque lié aux prêts presque nul et faciliter l'accès aux financements ; accompagner les PME dans leur démarche de transition numérique pour les aider à maintenir ou développer leur activité en ligne par différentes solutions telles que : aide à la réalisation de diagnostics numériques, aide à l'acquisition de solutions numériques et/ou un accompagnement à la numérisation par un prestataire public ou privé ; promouvoir les mécanismes d'exploration des marchés extérieurs ; renforcer les systèmes de protection sociale en privilégiant les questions de santé, de chômage et de précarité de l'emploi et des revenus. Les actions qui peuvent concourir à ce renforcement sont, entre autres, l'accès universel aux soins de santé pour tous et de qualité, la protection des revenus et des emplois et la promotion du travail décent à travers des législations qui protègent les droits des travailleurs sans remettre en cause la viabilité des entreprises, la mise en place des mécanismes d'assurance chômage en vue d'assurer les revenus aux travailleurs touchés par le chômage.

Le Conseil national du patronat ne s'est pas oublié. Il veut engager, en partenariat avec un bailleur de fonds, le processus de recensement des entreprises membres en vue de l'élaboration de la cartographie des PME/PMI membres ; encourager les entreprises à produire des informations fiables et offrir ainsi une plus grande qualité de leurs états financiers, pour accroître la transparence dans les transactions économiques et financières ; favoriser l'élaboration de plans de continuité des entreprises pour faire face à des situations d'urgence, etc.

Par rapport aux mesures économiques déjà prises par le gouvernement, on fait noter *«l'absence d'un dispositif ou mécanisme formel de soutien de financement direct aux entreprises du secteur privé depuis le début de la pandémie»*. Et d'insister : *«comparativement aux actions menées par les gouvernements dans les pays de la sous-région ouest africaine, les montants indiqués dans le budget de l'État n'ont pas été destinés à un quelconque financement des activités économiques du secteur privé»*.

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours / Relatif aux Obligations de relance

181 milliards injectés mardi aux banques du Togo

Jean AFOLABI

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 14 décembre 2021, à une injection de liquidités d'un montant de 3.684,180 milliards de francs Cfa. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 181,750 milliards, contre 145,750 milliards une semaine plus tôt. L'opération arrive à échéance lundi 20 décembre 2021, indique la Banque centrale. Elle est ressortie d'un taux fixe de 2,0000%.

Au total, quatre-vingt-onze (91) établissements bancaires des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Sénégal s'adjugent respectivement 1 133,250 milliards et 763,430 milliards. Ils sont suivis par ceux du Bénin avec 585,000 milliards, du Burkina Faso avec 426,580 milliards, du Mali avec 271,008 milliards. Le Niger s'adjuge 268,612 milliards. La Guinée-Bissau fait 54,550 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions sur le guichet hebdomadaire des adjudications s'est établi à 3.199,7 milliards en octobre 2021, contre 3.291,2 milliards un mois plus tôt, soit une baisse de 2,16%. Les adjudications sont effectuées depuis le 31 mars 2020 à taux fixe, à savoir le taux d'intérêt minimum de soumission aux appels d'offres, qui a été réduit de 2,50% à 2,0% à compter du 24 juin 2020.

FOOTBALL/CAMEROUN /CANTotalEnergies

Veron Mosengo-Omba : «*Il y a beaucoup de progrès dans la plupart des questions opérationnelles*»

À moins de quatre semaines du coup d'envoi du plus grand événement africain, la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies qui se déroule au Cameroun en 2021, le secrétaire général de la CAF, Veron Mosengo-Omba, a noté les progrès réalisés, mais a également exhorté toutes les parties à travailler jour et nuit afin de s'assurer que tout soit en place pour le match d'ouverture du 9 janvier 2022.

Hervé A.

M. Mosengo-Omba est actuellement au Cameroun pour soutenir l'équipe de la CAF qui est déjà sur place pour travailler avec le Comité local d'organisation et le gouvernement camerounais, à la réalisation de l'événement.

Mardi, il a tenu plusieurs réunions, notamment avec le Ministre des Sports, le Pr Narcisse Mouelle Kombi et le Ministre de la Santé publique Manaouda Malachie. Suite à une directive du Président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, qui a initié des discussions avec le gouvernement camerounais sur l'approche sanitaire et les protocoles Covid19 de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies, la réunion entre la CAF et le Ministre de la Santé a permis de régler l'essentiel de détails relatifs à la compétition. La CAF et le gouvernement camerounais ont trouvé un terrain d'entente sur la gestion de la compétition. Les détails et les résultats de ces discussions seront révélés plus tard dans la semaine. " *Il y a beaucoup de travail qui est fait. Nous devons continuer sur la même lancée. Nous ne pouvons pas nous reposer. Nous devons travailler 24 heures sur 24. Je ne me repose pas, le COCAN ne peut pas se reposer. La CAF ne peut pas se reposer. Tout le monde doit joindre ses efforts. Nous voulons voir une grande Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies ici au Cameroun en janvier de l'année prochaine*", a déclaré Mosengo-Omba qui a également passé plusieurs heures au stade d'Olembe où il a rencontré l'équipe en place.

Pour la première fois dans l'histoire des préparatifs de la CAN et pour apporter le meilleur soutien possible au pays hôte, la CAF a ouvert un bureau à Yaoundé qui est en liaison directe avec le comité local au Cameroun. "*Nous avons mis en place le meilleur système de soutien pour cette compétition. Ces derniers mois, notre bureau du Caire et celui de Yaoundé ont travaillé en étroite collaboration avec le gouvernement camerounais et le COCAN afin de créer les meilleures conditions possibles pour les visiteurs. Nous travaillons actuellement sur un certain nombre d'aspects, notamment la circulation des 24 équipes participantes, des partenaires commerciaux et des autres parties prenantes qui viennent au Cameroun*", a-t-il déclaré.

Bien qu'il ait noté certains domaines qui nécessitent encore une attention particulière avant l'ouverture de la compétition, le secrétaire général de la CAF reste optimiste. "*Il y a beaucoup de progrès dans la plupart des questions opérationnelles et il y a un travail qui est actuellement fait jour et nuit par le pays hôte, le Cameroun, pour s'assurer que toutes les installations pour les équipes sont prêtes. Nous sommes conscients des efforts considérables que chacun déploie afin d'apporter la touche finale sur le terrain. Nous voyons ce progrès, nous reconnaissons ces progrès*", a ajouté Veron Mosengo-Omba.

NIGERIA

Eguavoen remplace Rohr au poste de sélectionneur du Nigeria

L'ancien capitaine de l'équipe nationale Augustine Eguavoen a remplacé Gernot Rohr, limogé, au poste de sélectionneur par intérim du Nigeria, a confirmé dimanche la fédération nationale de football (NFF) à Abuja.

La décision de la fédération nigériane de se séparer de Rohr avec effet immédiat intervient un peu moins de quatre semaines avant le match d'ouverture du pays contre l'Egypte dans le groupe D de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies, Cameroun 2021.

Le secrétaire général de la NFF, Mohammed Sanusi, a déclaré : " *La relation entre la Fédération nigériane de football et M. Rohr est terminée. Nous le remercions pour ses services aux Super Eagles et au Nigeria. Nous tenons également à remercier le ministère fédéral de la Jeunesse et des Sports pour sa collaboration et ses conseils tout au long du processus.* "

Rohr, qui a remplacé la légende nigériane Sunday Oliseh sur une base permanente en août 2016, a conduit le pays aux éliminatoires africaines de la Coupe du Monde de la FIFA, Qatar 2022 en novembre, mais le match nul 1-1 contre le Cap-Vert aura été son dernier à la tête de l'équipe.

Le tacticien allemand a mené les Super Eagles à la Coupe du monde de football 2018 en Russie et à une troisième place à la Coupe d'Afrique des nations 2019 en Égypte, remportant 28 des 54 matchs au cours de son rôle de manager.

Malgré son limogeage, l'homme de 68 ans est désormais le manager le plus

ancien de l'histoire des triples champions d'Afrique, avec un mandat qui a duré 64 mois.

En attendant, Eguavoen supervisera la sortie du Nigeria au Cameroun 2021 et sera assisté de Salisu Yusuf en tant qu'entraineur principal et d'Aloysius Agu en tant qu'entraîneur des gardiens, tandis que le trio Paul Aigbogun, Joseph Yobo et Terry Eguaoje servira d'entraîneurs adjoints.

BOXE

L'AIBA change de nom et de culture

Réunie en congrès extraordinaire, l'instance mondiale de la boxe a pris la décision historique de changer d'appellation. Elle se fait désormais appeler IBA, acronyme d'Association mondiale de la boxe (International boxing association).

En soi, rien de très spectaculaire, l'AIBA n'étant pas la première instance du mouvement olympique à se donner un nom plus en phase avec son temps. Mais dans son cas, le changement s'accompagne d'un nouveau train de réformes de gouvernance élaborées par des experts indépendants, sous la conduite du Canadien Richard McLaren et de l'Allemand Ulrich Haas.

Parmi les amendements aux statuts adoptés par le congrès extraordinaire, citons la création d'une Unité d'intégrité indépendante, qui devrait être opérationnelle dans le courant de l'année 2022 ; le passage du conseil d'administration de l'IBA de 28 à 18 membres, après les élections prévues d'ici le 30 juin ; ou encore la mise en place de critères stricts et de contrôles d'éligibilité approfondis pour les candidats à ce conseil d'administration.

En prime, une nouvelle identité visuelle a été révélée, censée renforcer l'impact commercial de l'instance. Commentaire du président de l'IBA, le Russe Umar Kremlev : "*Nous faisons bien plus qu'apporter des améliorations importantes à notre gouvernance. Nous changeons toute notre culture de manière durable. La nouvelle IBA est prête à servir les boxeurs d'aujourd'hui et de demain, ainsi que tous ceux qui les soutiennent.*"

Cette " *nouvelle culture* " de l'instance mondiale de la boxe convaincra-t-elle le CIO ? L'avenir de la boxe aux Jeux olympiques

en dépend. Pour rappel, la boxe ne figure pas encore de façon formelle au programme des Jeux de Los Angeles 2028, la commission exécutive du CIO ayant décidé la semaine passée de mettre la discipline de côté, tout comme le pentathlon moderne et l'haltérophilie. Pour intégrer le programme, la nouvelle IBA devra répondre d'ici à la session du CIO en 2023 aux attentes et exigences de l'instance olympique.

BREVES

L'Autriche opposée au boycott diplomatique

Sauf retournement de situation, l'Autriche ne sera représentée par aucun diplomate ou membre du gouvernement, en février prochain, aux Jeux d'hiver de Pékin. Le chancelier Karl Nehammer l'a expliqué en début de semaine au quotidien allemand Die Welt. Mais l'absence d'une représentation officielle ne sera pas le résultat d'un boycott diplomatique. Elle est motivée par des raisons sanitaires.

"*Nous sommes contre la politisation des Jeux et nous coordonnons notre action au sein de l'Union européenne, a expliqué Karl Nehammer. Aucun homme politique autrichien de haut rang ne se rendra aux Jeux olympiques en Chine. Toutefois, il ne s'agit pas d'une protestation ou d'un boycott diplomatique, mais uniquement du fait des exigences du COVID en Chine.*

En raison de la pandémie, les dirigeants politiques ne pourront pas rencontrer personnellement en Chine les athlètes de leur pays. Il ne sert donc à rien qu'ils se rendent à Pékin pour parler à nos athlètes présents aux Jeux par vidéoconférence. Je préfère rencontrer personnellement nos athlètes à Vienne". La déclaration du chancelier autrichien intervient au moment où les pays de l'Union européenne tentent, non sans difficultés, de s'accorder sur une position commune à adopter face à la Chine dans le cadre des Jeux d'hiver de Pékin 2022.

Ivo Ferriani prend la présidence

Une nouvelle casquette pour Ivo Ferriani. Le dirigeant italien, ancien pilote puis entraîneur de bobsleigh, vient d'être élu à l'unanimité à la présidence de SportAccord. L'élection a été organisée en mode virtuel, mardi 14 décembre, pendant la réunion du comité exécutif de SportAccord, qui s'est tenue à Lausanne.

Président de la Fédération internationale de bobsleigh et de skeleton (IBSF) depuis 2010, mais aussi président de l'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'hiver (AIOWF) depuis l'an passé, Ivo Ferriani ajoute ainsi une nouvelle fonction à sa collection. Mais elle était attendue depuis sa désignation, le mois dernier, comme président GAIFS, où il a succédé à son compatriote Raffaele Chiulli. Ivo Ferriani est également membre de la commission exécutive du CIO et de la commission de coordination des Jeux d'hiver de 2022 à Pékin.

En plus de l'élection du dirigeant italien à la présidence, le comité exécutif de SportAccord s'est prononcé en faveur de l'arrivée de deux nouveaux membres : le Belge Ingmar De Vos, le président de la Fédération internationale d'équitation (FEI), représentant GAISF, et le Français Luc Tardif, le président de la Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF), représentant l'AIOWF.

Sergio Agüero annonce sa retraite

Fin de l'aventure pour Sergio Agüero! Victime de problèmes cardiaques, le buteur argentin est contraint de raccrocher les crampons. À 33 ans, il met fin à sa carrière de footballeur. Une décision "*difficile, mais nécessaire*", qu'il a confirmée lors d'une émouvante conférence de presse organisée par le Barça, ce mercredi midi.

C'est la voix chevrotante et les yeux humides que Sergio Agüero a annoncé mercredi au Camp Nou qu'il allait mettre un terme à sa carrière. Le prolifique attaquant argentin, 33 ans et passé de Manchester City au FC Barcelone lors du dernier mercato estival, est victime de problèmes cardiaques.

"*J'ai décidé d'arrêter le football. C'est un moment très compliqué, mais il s'agit de ma santé.*", a dit le 'Kun', accompagné par son président Joan Laporta sur la pelouse du Camp Nou. "*J'aimerais dire à tout le monde que j'ai fait tout mon possible. Je suis extrêmement content de la carrière que j'ai eue. Depuis mes cinq ans, je rêvais de jouer au football. J'aimerais aussi exprimer ma gratitude à toutes les personnes que j'ai croisées, à l'Atletico de Madrid, Manchester City et au Barça.*"

Agüero a souffert de douleurs à la poitrine et de problèmes respiratoires lors du match contre Alavés le 30 octobre. Il a été remplacé peu avant la mi-temps et admis à l'hôpital dans la foulée. Des examens ont révélé une arythmie cardiaque, mettant initialement le joueur sur la touche pour trois mois, le temps d'évaluer l'efficacité du traitement et de déterminer le processus de rééducation.

Formé à Independiente, où il est passé professionnel avant de rejoindre l'Atletico en 2006, l'attaquant de 1m73 aura disputé 230 matches (100 buts) pour les Colchoneros, 390 rencontres (260 buts) pour les Skyblues et 5 (1 but) pour les Catalans.

INFORMATION A LA CLIENTELE

Chers clients,

- La CEET vous informe que toute demande de branchement et autre prestations font nécessairement l'objet d'un devis dûment établi et signé par les services compétents de la CEET.
- En dehors des caisses de ses agences et espaces commerciaux, la CEET ne déploie aucun de ses agents pour encaisser via des transferts Flooz ou TMoney de sommes d'argent au titre de quelque service que ce soit.
- La CEET vous informe que le paiement de devis se fait uniquement aux caisses des Agences et Espaces Commerciaux de la CEET contre un reçu authentique émis par la CEET.
- La CEET en appelle à la vigilance de tous sur le phénomène de sollicitations de paiement des frais de prestation à travers des transferts d'argents à des numéros ou des interlocuteurs méconnus de ses services.

En cas de demande suspecte de paiement, veuillez contacter votre agence ou appeler le numéro vert **8228**.

Ensemble, luttons contre le phénomène d'arnaques !

CONSOMMATION

Quand cherté fait bon ménage avec malbouffe

Etonam Sossou

Les togolais se sont cramponnés tant qu'ils l'ont pu à leurs habitudes alimentaires. Mais ils ont fini par céder à la pression de la crise née depuis la dévaluation du franc CFA. Repas quelquefois maigre et bouillons cube au menu.

«*Moi, je sais mieux que quiconque ce que mangeaient autrefois les togolais et ce qu'ils consomment aujourd'hui*... », lance non sans humour un vieux mendiants. Père de trois enfants, le vieil homme vit depuis cinq ans dans un bidonville de la capitale. «*A l'époque, même les mendiants étaient repus. Ils avaient la chance de recevoir de bons restes : ailes intactes de pintade, têtes de poisson, gros morceaux de viande...*».

Les choses ont bien changé et pas seulement pour ceux qui vivent de la charité. Les togolais gèrent au plus juste leurs achats et en oublient de réserver la part du pauvre. Depuis quelques années, les prix de certaines denrées alimentaires ont doublé. C'est le cas

de la viande de bœuf dont le kilo coûte 2800 F CFA/kg ou de l'huile grimpé à 24000 F CFA le bidon de 25.litres. Dans un premier temps les togolais ont résisté pour rester fidèles à leurs habitudes alimentaires mais ils ont dû capituler. Que mangent-ils à présent ? Difficile de le savoir car cette question pour de nombreux togolais est un peu déplacée tant le partage de nourritures appartient à l'intimité de la vie familiale. Au village comme en ville, personne n'en parle volontiers. Mais la cherté de la vie aidant, les langues se délient peu à peu. En témoigne cet ingénieur agronome de Lomé : «*Avec un salaire de 70.000 F CFA, avant et après de devenir père, j'ai voulu maintenir le même niveau de vie mais j'ai finalement craqué. Avec ma famille, on mange aujourd'hui peu de viande. On compense avec le soja. Pour le poisson, je vais de temps en temps au village des pêcheurs pour en acheter*».

Une jeune ménagère fait un constat similaire : «*Que voulez faire avec 500 F CFA de prix de condiment. On ne peut même pas acheter un demi- kilo de viande. Igname, pommes de terre, salade, haricots quand c'est moins cher, voilà ! Et la cuisine on la fait seulement à midi. La nuit, on peut se contenter de bouillie. Après tout le ventre est un bon confident. Il ne dit à personne ce que celui qui le porte a mangé!*».

Discrimination et racisme

Les enfants d'Afrique subsaharienne les plus touchés

Dans un rapport intitulé « *Un voyage épouvantable* », l'UNICEF et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) estiment que « *jusqu'à trois quarts des enfants et des jeunes* » sont « *victimes de mauvais traitements, de traite et d'exploitation sur les routes migratoires de la mer Méditerranée.* » Pour l'UNICEF, le constat est effarant : « *Les enfants d'Afrique subsaharienne sont davantage touchés que les autres groupes de migrants, explique l'organisation. Une différence a priori liée à la discrimination et au racisme.* » Pour appuyer ces remarques, l'UNICEF a réuni de nombreux témoignages. Entre 2016 et 2017, 11 000 jeunes, âgés de 14 à 25 ans, réfugiés et migrants ont navigué le long des routes de la Méditerranée centrale et orientale. L'OIM a mené des enquêtes de surveillance et il en ressort, indique l'UNICEF, que « *pour un adolescent venant d'Afrique subsaharienne qui a fait des études secondaires et qui voyage en groupe sur la route de la Méditerranée centrale, le risque d'être exploité est de 73 %. S'il venait d'une autre région, ce risque tomberait à 38 %.* » Le Fond des Nations unies pour l'enfance assure que « *des récits informels et des recherches qualitatives dans le bassin méditerranéen et ailleurs laissent penser que cette différence est liée au racisme*. »

L'UNICEF appelle à « *lutter contre la xénophobie, le racisme et la discrimination à l'égard de tous les migrants et réfugiés* ». Si le constat est dur, l'UNICEF estime qu'il existe aujourd'hui des solutions. Dans son rapport, l'organisation appelle « toutes les parties concernées » — les pays d'origine, de transit et de destination, mais également l'Union africaine, l'Union européenne, ainsi que les organisations internationales et nationales — à « *mettre en œuvre, avec l'appui de la communauté des donateurs, une série d'actions prioritaires*. » Parmi ces actions, l'UNICEF et l'OIM préconisent « *la création de circuits migratoires sûrs et licites pour les enfants en déplacement ; le renforcement des services de protection des enfants migrants et réfugiés, que ce soit dans les pays d'origine, de transit ou de destination ; la mise en place de solutions alternatives à la détention des enfants migrants ; l'adoption d'une approche transfrontalière afin de mettre un terme à la traite et l'exploitation des êtres humains.* » Et parce que le traitement d'un jeune Subsaharien est aggravé par le racisme, l'UNICEF appelle à « *lutter contre la xénophobie, le racisme et la discrimination à l'égard de tous les migrants et réfugiés* »

Transhumance et convoyage commercial dans les pays côtiers

Les résultats d'une étude restitués à Lomé

Le Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), le Réseau Billital Maroobé (RBM) et l'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS) à travers la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de producteurs agricoles (CTOP) organise ce jeudi, 16 décembre 2021 au Centre FOPADESC à Agoè Nyivé, avec l'appui de CARE, Hub Rural et SNV, un atelier national de restitution des résultats de l'étude sur la perception de la transhumance, du convoyage commercial, du traitement des conflits et de la contribution socioéconomique de la mobilité pastorale dans les pays côtiers notamment le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Togo.

L'objectif poursuivi par cet atelier est de contribuer à l'accroissement des connaissances des différents acteurs impliqués dans la gestion apaisée de la transhumance et du pastoralisme sur la perception des ménages et acteurs institutionnels sur : (i) la transhumance et le convoyage commercial à pieds des animaux, (ii) le traitement des conflits et la contribution socio-économique de la mobilité pastorale dans leur pays, en vue d'une meilleure stratégie commune de plaidoyers en faveur de la mobilité pastorale au Togo, Ghana et en Côte d'ivoire.

Notons que le " Projet régional de dialogue pour la transhumance apaisée en Afrique de l'Ouest (PRODIATA) " vise à contribuer à long terme à faciliter une transhumance transfrontalière apaisée et améliorer la nutrition des populations côtières et pastorales.

Au Ghana

Le taux d'inflation à son plus haut niveau en 4 ans

L'inflation annuelle s'est accélérée à 12,2% contre11 % en octobre, a déclaré mercredi à la presse le statisticien du gouvernement Samuel Kobina Annim à Accra. C'est le plus haut niveau depuis août 2017, affirme la presse. L'estimation médiane de cinq économistes dans une enquête Bloomberg était de 11,2%.

Il est peu probable que les données persuadent la banque centrale du Ghana, qui vise une croissance des prix dans une fourchette de 6% à 10%, d'augmenter les taux d'intérêt le mois prochain en attendant de voir si l'augmentation de 100 points de base de novembre freine l'inflation. Les effets de cette hausse devraient tempérer l'inflation de décembre à janvier, a déclaré Courage Martey, économiste du groupe Databank basé à Accra, avant la publication.

La croissance des prix devrait également refluer en raison d'«*au moins une récolte moyenne*» l'année prochaine qui devrait aider «*l'inflation alimentaire à s'atténuer, par rapport à la base élevée de 2021*», a déclaré Yvonne Mhango, responsable de la recherche pour l'Afrique de Renaissance Capital, dans une note plus tôt ce mois-ci.

Une enquête Bloomberg distincte auprès de 10 économistes prévoit une inflation moyenne de 9% en 2022. Les risques pour les perspectives incluent de nouvelles taxes telles qu'une taxe sur les transactions d'argent mobile annoncée dans le budget 2022, a déclaré Martey, et un cedi plus faible. La monnaie a perdu près de 5% par rapport au dollar cette année, faisant grimper les coûts d'importation.

L'inflation alimentaire, qui a été le principal moteur des gros titres, s'est accélérée à 13,1% contre 11,5% révisé en octobre, tandis que la croissance des prix des produits non alimentaires s'est accélérée à 11,6% contre 11%, en partie alimentée par la hausse des coûts de transport.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1611
DE LOTO BENZ DU 1er - 12 - 2021

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1612 de LOTO BENZ de ce mercredi 08 décembre 2021.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, C'est à LOME que des gagnats de gros lots ont été enregistrés. Dans les autres villes du pays, ce sont des lots intermédaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs sur toute l'étendue du territoire national.

Ainsi, dans la capitale, les points de vente 30323, 60522, 30239 ont recensé, un lot de 1.000.000F CFA, huit lots de 1.250.000F CFA et un gros lot de 2.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1613 de LOTO BENZ du 15 décembre 2021

Numéro de base

30 57 82 29 65

En Afrique subsaharienne, prévient l'OMS

Le paludisme risque de tuer plus que le coronavirus

Jean AFOLABI

Selon l'OMS – *Organisation mondiale de la Santé* –, la perturbation du traitement de la malaria causée par la pandémie de coronavirus pourrait entraîner des dizaines de milliers de décès dus au paludisme. L'OMS craint que même des perturbations modérées dans l'accès au traitement ne conduisent à des pertes de vies humaines considérables. Dans les scénarios les plus optimistes, une interruption de 10% de l'accès à un traitement antipaludéen efficace en Afrique subsaharienne pourrait entraîner 19.000 décès supplémentaires. Si l'accès aux soins diminue de 15%, 28.000 décès supplémentaires devraient être observés. Des interruptions de 25% et 50% dans la région pourraient entraîner respectivement 46.000 et 100.000 décès supplémentaires.

Les lacunes en matière d'accès aux outils vitaux sapent les efforts mondiaux visant à enrayer la maladie, et la pandémie devrait faire reculer la lutte encore davantage, pointe l'organisme onusien. «*Selon nos estimations, en fonction du niveau de perturbation des services (due à la Covid-19), il pourrait y avoir un excès de décès dus au paludisme de l'ordre de 20.000 à 100.000 en Afrique subsaharienne, la plupart d'entre eux chez les jeunes enfants*», a déclaré lors d'un point de presse, Pedro Alsonso, Directeur du programme de lutte contre le paludisme à l'OMS.

La Covid-19 déraille les efforts…

Depuis, les effets de la pandémie sur les soins et la prévention ont pu être atténués malgré les perturbations sur l'approvisionnement. «*Des dizaines de milliers de personnes ont été sauvées*», a ensuite précisé M. Alonso. En 2020, la Covid-19 est finalement apparue comme un défi supplémentaire à la fourniture de services de santé essentiels dans le monde entier.0

Pourtant selon le rapport, la plupart des campagnes de prévention du paludisme ont pu progresser cette année sans retard important. Contrairement à d'autres campagnes, celles de prévention contre le paludisme n'ont pas été freinées par la pandémie de Covid-19 pour l'heure. Mais «*la Covid-19 menace de faire encore dérailler nos efforts pour vaincre le paludisme, et en particulier de traiter les malades*», a déclaré le Docteur Matshidiso Moeti, la Directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique. «*En dépit de l'impact dévastateur de la Covid-19 sur les économies africaines, les partenaires internationaux et les pays doivent faire plus pour s'assurer que les ressources nécessaires sont disponibles pour développer les programmes anti-malaria qui font une telle différence dans la vie des gens*», a-t-elle ajouté.

Près de 409.000 morts de palu en 2019

Plus largement, les progrès dans la lutte contre le paludisme continuent à plafonner, en particulier dans les pays africains où la charge de morbidité est élevée. «*Il est temps que les dirigeants de toute l'Afrique – et du reste du monde – de se mobiliser une fois de plus pour lutter contre le défi du paludisme*», a déclaré Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS. «*En agissant ensemble et en nous engageant à ne laisser personne en chemin, nous pouvons arriver à notre but commun : éradiquer le paludisme dans le monde*», a-t-il ajouté.

En 2019, le nombre d'infections nouvelles tournait autour de 229 millions de personnes, un nombre qui est relativement stable ces quatre dernières années. Au total, le paludisme a fait quelque 409.000 morts en 2019, contre 411.000 en 2018. En 2019, quatre pays ont concentré près de la moitié de tous les cas dans le monde : le Nigéria (27%), la République démocratique du Congo (12%), Ouganda (5%) et le Mozambique 4%.

De ce fait, la région africaine a supporté, comme les années précédentes, plus de 90% de la charge de morbidité globale. Mais depuis 2000, la région a réduit de 44% le nombre de décès dus au paludisme, qui est passé d'environ 680.000 à 384.000 par an, précise l'OMS.

Lutte contre le coronavirus Covid-19

Le Ghana obtient plus de 17 millions de doses de vaccin

Le Ghana a obtenu un total de 17,7 millions de doses de divers vaccins contre le nouveau coronavirus, a annoncé mercredi soir le président ghanéen Nana Addo Dankwa Akufo-Addo. Dans sa dernière mise à jour nationale sur la pandémie de COVID-19, M. Akufo-Addo a déclaré que 6,4 millions de ces doses avaient été administrées. «*Il y a actuellement 1,7 million de personnes entièrement vaccinées dans le pays, et nous attendons 18.529.090 doses supplémentaires de vaccins d'ici la fin de l'année*», a-t-il précisé cité par Chine nouvelle.

Le président a souligné que la vaccination était l'un des moyens les plus efficaces de prévenir la propagation de la pandémie, exhortant les Ghanéens à se faire vacciner massivement. «*Les vaccins sont sûrs. Ils ne vous feront pas de mal. Ils vous protégeront, vous et vos familles. Moi-même, ma femme et mes enfants avons reçu nos vaccins, et je m'attends à ce que chacun d'entre vous soit également vacciné*», a-t-il déclaré.

A 15 jours de la fin de l'année, M. Akufo-Addo a indiqué que le gouvernement espérait toujours atteindre l'objectif de vacciner 20 millions de personnes d'ici à la fin de l'année 2021. Le président a également appelé la population à continuer de respecter les protocoles préventifs de lavage des mains, de port du masque, de distanciation sociale et d'utilisation de désinfectants pour les mains.
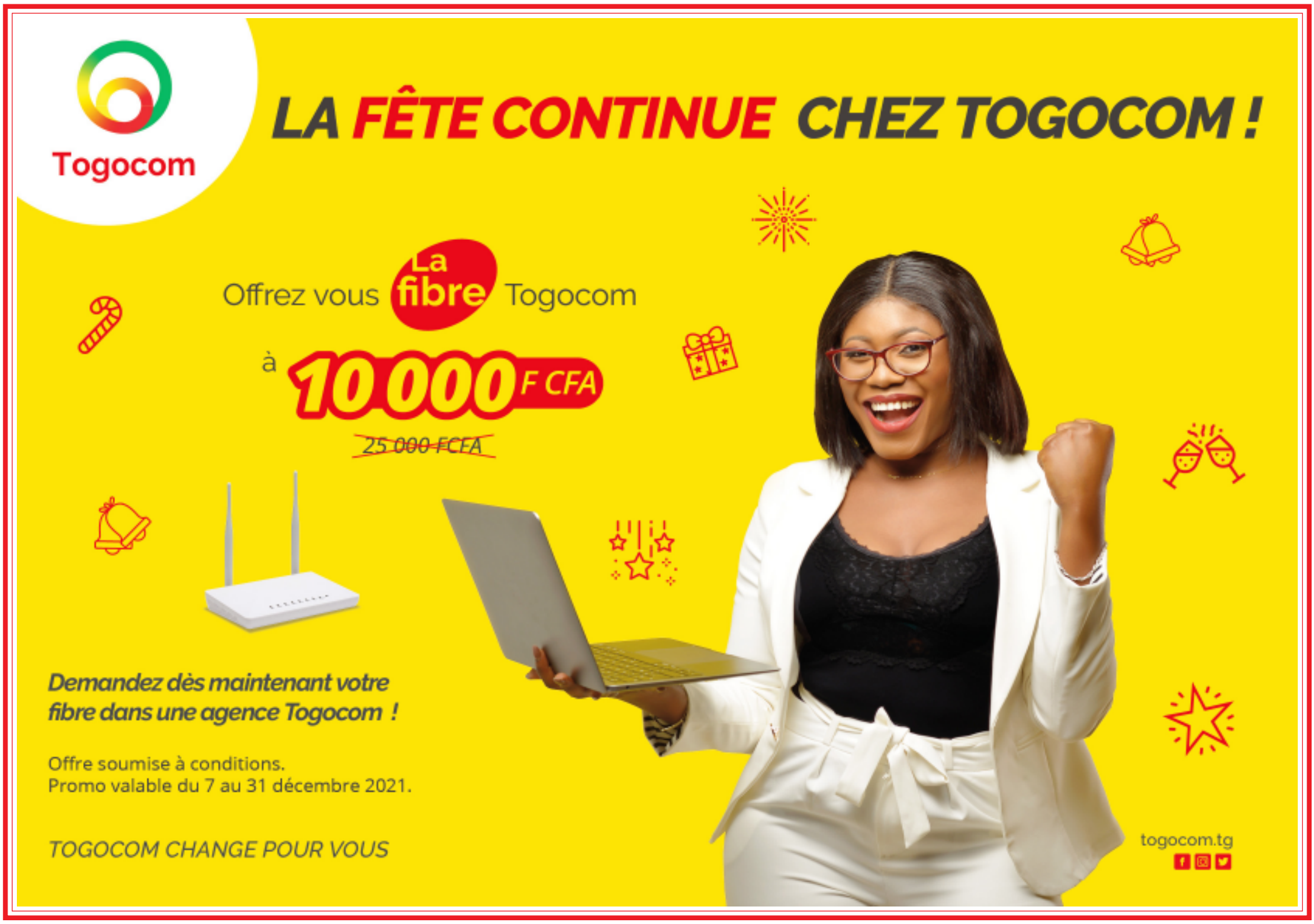
Il a ajouté que les frontières terrestres du pays resteraient fermées jusqu'à ce que toutes les conditions soient favorables à leur réouverture.